Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212200687-20260605-2026_41-DE

Côtes d'Armor	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de Grâce-Uzel
	SÉANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026

Date de la convocation : 28/05/2026
Date d'affichage : 28/05/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Ayant pris part à la délibération : 11

L'an deux mil vingt-six les cinq juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Grâce-Uzel légalement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François HINDRÉ.

Étaient présents : M. François HINDRÉ, Mme Anaïk LUCAS, M. Yohann LE COUÉDIC, Mme Angélique DAVID, M. Jean-Marc VIDELOT, Mme Jocelyne FRAVAL, M. Mickaël LE MERCIER, Mme Stéphanie LE MÉE, Mme Kathleen BOUVET, M. Damien MANGONNEAUX.
Absent excusé : M. Miguel PINÇON donne pouvoir à François HINDRÉ

Stéphanie LE MÉE a été désigné comme secrétaire de séance

2026-41 DÉCISION MODIFICATIVE N°1-COMMUNE

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide les modifications de crédits suivants sur le budget commune :

Investissement Recettes

C/1323	+ 9 317 €
C/1322	+ 60 000 €

Investissement Dépenses

C/231	+ 69 317 €

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Le Maire,
M. François HINDRÉ,

La Secrétaire,
Stéphanie LE MÉE,